

Transactions hebdomadaires sur actions propres déclarées pour la période du 2 au 6 mai 2022

Paris, le 9 mai 2022

En application du Règlement (UE) 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et conformément à l'Article 241-4 du Règlement général de l'AMF, Sopra Steria Group déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions le **5 mai 2022**.

Transactions réalisées dans le cadre du plan d'actionnariat salarié « We Share 2022 » mis en œuvre par Sopra Steria Group annoncé par le communiqué du 24 février 2022 (disponible sur le site web : [We Share 2022](#)) :

Séance du	Type de transaction	Nombre de titres	Prix moyen pondéré en euros	Montant global en euros
05/05/2022	Cession	- 95 112	156,31	14 866 956,72
05/05/2022	Transfert (Abondement)	- 94 527	NA	NA

Contacts

Relations Investisseurs

Sopra Steria Group
Olivier Psaume
investors@soprasteria.com
+33.1.40.67.68.16

Relations Presse

Image Sept
Caroline Simon
caroline.simon@image7.fr
+33.1.53.70.74.65